

Périodique d'informations agathoises

agathois

N°17
0,50 €
DECEMBRE 2012

L'édito

Ce numéro 17 de notre Journal est centré sur les mauvaises nouvelles pour Agde (dette, délinquance, chômage), signe du bilan accablant de cette municipalité. Bien sûr, le maire a commencé à jouer de ses grosses ficelles, en politisant à outrance la campagne municipale qui commencera en 2013 en vue de l'échéance de 2014. Le maximum de tintamarre sur les sujets de politique nationale pour échapper à son bilan !

Notre réponse sera l'exact contre-pied. Que cela plaise ou non, quels que soient les résultats des municipales, ils ne changeront rien aux pouvoirs publics au niveau national. En ce qui nous concerne, pendant la campagne des municipales, nous ne parlerons que d'Agde et de rien d'autre, parce que pour les Agathois, c'est la seule chose en jeu en 2014. Nous obligerons le maire à répondre de son bilan et nous ferons tout pour unifier le mécontentement général en lui donnant une issue constructive et sans sectarisme.

L'équipe de rédaction

Agde au livre des records ?

Malheureusement il s'agit de records peu enviés ! Et notre maire, en poste depuis 10 ans, de nier la réalité ou de prétendre qu'il n'y est pour rien...

1° Record de chômage !

Les statistiques 2012 le confirment : des 304 bassins d'emploi de France, celui d'Agde-Pézenas (en gros, l'agglomération que notre maire préside), a le taux de chômage le plus fort, 16,8%. Justement, une émission de télé, le 3 novembre sur la chaîne direct 8, a montré la déconfiture de l'emploi, notamment à Agde ! Qu'a trouvé à dire notre maire ? Rien, si ce n'est qu'avec 9 trous de plus dans le golf du Cap d'Agde, il allait contribuer à résoudre le problème du chômage ! Piteuse réponse, contrastant fortement avec les efforts d'un adjoint au maire de Pézenas, s'arrachant tous les jours pour aller voir des employeurs et réussissant, malgré la dureté des temps, à faire embaucher un certain nombre de chômeurs. Toute la différence entre un vrai élu et un maire inefficace !

2° Délinquance sans précédent !

D'Étore a prétendu récemment avoir fait du Cap d'Agde (tiens, le reste de la ville, ça ne compte pas ?) la « destination touristique la plus sûre de France » (sic !). Pourtant, comme l'a reconnu la commissaire en septembre, sur la saison par rapport à l'an dernier, il y a bien eu en Agde une hausse de la délinquance générale. Très marquée (+ 14%) en ce qui concerne les vols dans les voitures. Quant à la Préfecture, elle a relevé, sur toute l'année 2011 en Agde +13% de cambriolages par rapport à 2010 ! Voici, parmi d'autres, trois faits des derniers mois, très significatifs (dont 2 au Cap) :

Avril 2012, une commerçante bien connue de la rue Jean Roger est odieusement tabassée (avec fracture à l'épaule) dans le sous-sol de sa boutique par un couple qui lui escroque ses bijoux puis disparaît. A notre connaissance, cette affaire n'a pas été élucidée...

Fin août 2012, un couple d'estivants revient de la plage dans le secteur Rochelongue et trouve sa voiture avec trois impacts de balles, sans doute pour avoir involontairement dérangé un trafic de drogues. La suite ? Une faible réponse de la Police nationale (même pas d'enquête de voisinage) et côté mairie, pas de réponse du tout ! Courage, fuyons !

Mi-octobre 2012, une Capagathoise handicapée trouve sur l'emplacement de parking qui lui est réservé, sa voiture avec 3 pneus crevés, lequel parking se trouve sous une des caméras gérées par la ville. Portant plainte au commissariat de la police nationale, elle s'entend dire que, la caméra étant mal orientée et tournant sur elle-même, il n'a pas été possible d'en tirer quelque chose. Tout à fait typique de la politique municipale en matière de lutte contre la délinquance...

Sans même parler du trafic de drogues permanent au cœur de ville et ailleurs, ainsi que la vente de commerces éphémères, souvent signe de blanchiment d'argent....

3° Dette accablante !

Il y a peu, le « journal du net » a révélé, chiffres du ministère des Finances à l'appui, que de toutes les villes de plus de 20 000 habitants, notre ville était la septième au vu de sa dette par habitant ! Et de « bons esprits » de venir au secours du maire en prétendant que nous avions une spécificité du fait de l'importance du tourisme saisonnier... Comme si parmi toutes ces villes il n'y avait pas aussi un bon paquet de villes touristiques ! On pardonnerait à cette municipalité cette dette record, si elle correspondait à des équipements utiles ! Mais il s'agit d'une part de la salle du Moulin des évêques, inutilisable comme salle des fêtes, d'autre part du centre aquatique aux cafouillages multiples et au coût de fonctionnement ruineux ! On comprend que les Agathois fassent la grimace devant les hausses d'impôts locaux, conséquence de cette dette record.....

Directeur de la publication :
Pierre ANTONMATTEI
Dépôt Légal : Avril 2009
Date de parution : Décembre 2012
N°ISSN : en cours
Pour tous vos courriers, écrivez-nous à :
Le Cactus Agathois
3, rue de la Maitrise - 34300 Agde
ou par mail :
lecactusagathois@hotmail.fr
Tél. 04 67 21 23 25
Imprimé à 15000 exemplaires sur papier recyclé
Cyclus par FM Graphic - 34130 MAUGUIO

FISAC makache !

Au mois de janvier dernier notre ébouriffant édile nous avait fait un de ces grands numéros de propagande dont il a le secret, trompétant sur sa mirifique convention cosignée avec quelques huiles locales, qui allait avoir pour résultat – disait-il – de faire pleuvoir des millions d’euros, en provenance du FISAC (Fonds d’intervention pour les services, l’artisanat et le commerce), pour régénérer le centre-ville.

A l’époque, le Cactus, au risque de passer pour grincheux, avait fait remarquer qu’il s’agissait d’une pure esbrouffe, d’autant qu’il était peu vraisemblable que cette municipalité qui porte une lourde responsabilité dans la dégringolade du centre-ville, puisse tout d’un coup faire changer le cours des choses. Les faits nous donnent aujourd’hui raison, puisque les millions promis sont subitement rétrécis à une mince enveloppe « pour l’animation », c’est-à-dire quasiment rien !

Voilà qui illustre bien l’incapacité de cette municipalité à monter un dossier qui tienne la route, alors que d’autres (Pézenas,



« vraiment super, le décor du centre ville.... »

Marseillan) ont su décrocher les crédits du FISAC. Nous ne le répèterons jamais assez : une municipalité qui concentre délibérément toutes les populations en difficulté dans le centre-ville ne le fait pas par hasard, mais bien parce qu’elle se fiche éperdument de ce centre-ville. Cette concentration pourrait se comprendre, si elle faisait le travail de scolarisation des jeunes (beaucoup sont déscolarisés) et le travail d’éducation et d’insertion économique et sociale de cette population, tout en empêchant incivilités et trafic de drogue. Mais c’est au contraire la permissivité qui règne.

Agde a besoin d’un vrai centre, car aucun autre lieu dans la ville ne peut jouer ce rôle, ni le Grau, trop pavillonnaire, ni Le Cap ni Rochelongue, trop saisonniers. Dans toutes les villes dignes de ce nom, c’est toujours le lieu le plus chargé d’histoire qui incarne l’âme de la ville et qui assume la fonction de centre et il est parfaitement possible de ressusciter un centre-ville en péril, comme Pézenas et Marseillan l’ont montré à quelques kilomètres d’ici.



D’Ettore baisserait-il pavillon rue des Corsaires ?

On connaît l’affaire, le Cactus vous en a parlé ! Les propriétaires dans les résidences au bout de la rue des corsaires et l’impasse des sargasses, au Cap, jouissent d’un beau front de mer, non seulement la vue mais aussi le calme, la verdure, la possibilité de faire du vélo, etc. D’où leur fureur absolue, quand ils ont appris que tout cela, grâce à notre maire très « inspiré », allait être remplacé, sous leur fenêtre, par trois boîtes de nuit, actuellement implantées à l’Île des loisirs. A eux, le vacarme nocturne, les beuglements et les dégueulis du petit matin !

C’est qu’en effet, notre brillant édile aurait décidé de déplacer les trois boîtes de nuit de l’Île des loisirs pour réaliser une opération immobilière aussi énorme qu’absurde, rien de tout cela n’étant à l’évidence dicté par l’intérêt général... Et le maire, au dernier conseil municipal de jouer les « modernistes » qui serait incompris par des « rétrogrades » ! Pourtant, il a bel et bien été obligé de recevoir une délégation de ses victimes potentielles, tout en restreignant le nombre de délégués, courageux mais pas téméraire !

Aux dernières nouvelles, il aurait cédé et renoncé à caser les boîtes de nuit dans ce coin. Si tel est le cas (restons prudents), tant mieux pour les riverains, le Cactus s’en réjouira, d’autant qu’il aura contribué à mobiliser ! Nous avons toujours pensé qu’il était possible de faire reculer ce maire, à condition de ne pas se laisser intimider !

Mais demeure un problème, de taille ! Ou diable va-t-il maintenant vouloir localiser ses boîtes de nuit errantes ? Sur quoi ça va retomber ? Prochaines victimes potentielles, alertez immédiatement le Cactus !

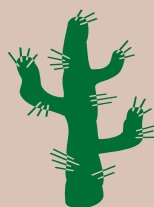
Brouillard d’Ettorien au GRAU

Non il ne s’agit pas du marin, qui, de temps en temps, enveloppe la côte d’un épais mystère, mais bien du projet du maire, dit de « requalification du front de mer », de plus en plus fumeux.

D’abord il est assez curieux que sur place, pour consulter l’affiche retraçant le projet, il faille passer outre à la pancarte indiquant « chantier dangereux ». En second lieu il est plus que bizarre que le coût des travaux affiché soit de 3 800 000 euros, alors que la lecture du compte rendu du conseil municipal du 28 juin fait état d’un coût total proche de 5 millions, TVA incluse !

Enfin parce qu’un rapide coup d’œil sur les plans dernièrement fournis par la municipalité montrent un changement de taille : les encorbellements qui devaient créer, au niveau de chaque rue débouchant sur la mer, un vaste espace avec vue sur la mer et des bancs pour la contempler, ont purement et simplement disparu, bien sûr sans aucune explication !

Sans parler de l’affichage d’une voie sur le front de mer limitée à la seule circulation des résidents : très bien en principe, sauf qu’il n’existe aucune règle municipale qui ne soit systématiquement contournée par le piston...



MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...



Handicapé empêché, police municipale inerte

Dans un quartier du Grau, non loin de Notre Dame de l'Agenouillade, un couple de personnes âgées où l'homme est handicapé doit subir depuis des mois le stationnement intempestif de voitures l'empêchant, à quelques mètres au sortir de chez lui, d'emprunter son fauteuil roulant sur le côté droit de la rue voisine, avec en particulier une voiture ventouse garée toujours au même endroit depuis des mois... et comme par hasard, le panneau « stationnement interdit » tout simplement scié au ras du sol et jamais remplacé, le tout dans la totale indifférence de la police municipale... Encore un pistonné ?

D'Ettore grand cachotier ?

Le Cactus, toujours fouineur, s'est penché sur une délibération n°31 votée au conseil municipal du 28 juin dernier. Par cette délibération la commune a décidé de demander à l'administration du domaine public maritime de lui concéder un « délaissé » à la hauteur des plages Richelieu et Ambonne. Ce qui est remarquable c'est le silence total dans la délibération sur l'objectif visé. Tiens, notre édile n'aurait-il pas monté depuis plusieurs mois cette manip pour caser là les boîtes de nuit de l'Île des loisirs (cf. article p 2) ? Hou, là, là, comme ce serait vilain qu'il ait dissimulé pendant des mois ses projets aux Agathois...

Golf mineur

Notre maire fait régulièrement un cinéma d'enfer sur son mirifique agrandissement du golf et ses neuf trous supplémentaires qui, dit-il, vont booster le tourisme en Agde. Le Cactus, qui a quelques relations, y compris parmi des golfeurs chevronnés, a recueilli leur avis. Il est simple : ce golf, de par sa configuration et sa situation, même avec ces trous supplémentaires et l'extension (qui le rendra biscornu),

est certes un endroit « sympa parce que la mer n'est pas loin », mais pour le reste, c'est un golf de seconde zone, qui dans aucun classement des terrains français, ne figure en bonne position ! En bref, quand on veut faire du golf sérieusement, paraît-il, on va ailleurs ... Aïe, Aïe, chantez donc sur l'air de « Pauvre Martin », de Brassens : Pauvre D'Ettore, pauvre misère, creuse ton golf, creuse tes trous, dans le budget, de notre ville...

Travaux d'Hercule ou bien de zozos absolus ?


Qui peut expliquer pourquoi les travaux traînaient depuis plus d'un an place Molière, alors que ce n'est pas grand-chose que de refaire un petit parking ? Ou souhaite-t-on vraiment mettre le centre-ville en état de mort clinique pour qu'il crève plus rapidement, en créant là un lieu de dépôt pour d'autres chantiers plus lointains ?

Charité bien ordonnée...

Dans une petite impasse de notre ville, celle-ci est passée tout d'un coup, du statut privé au statut municipal, ce qui a permis d'y faire des travaux de réfection d'un montant de 44 000 euros. Et bien sûr, le fait que cette impasse soit seulement habitée par un conseiller municipal et sa famille d'une part, par son beau-frère d'autre part, n'a joué aucun rôle dans cette affaire...

Travaux de gribou(ill)e

Regardez un peu cette photo ci-dessous. Certes, après des années d'incurie et sans doute parce que le Cactus l'a dénoncée sans relâche, la municipalité a fini par se décider à abattre les arbres morts qui jonchaient les bords du canal du midi, représentant un danger pour les passants. Mais comme souvent, ces travaux ont été menés n'importe comment. Le chemin longeant le canal a été transformé en un ignoble champ de boue, cependant que le chemin de halage n'est toujours pas dégagé. Résultat, les abords du canal, un endroit qui devrait être normalement agréable pour les promeneurs, sont devenus totalement impraticables !

Flashez ce code avec votre portable et retrouvez-nous sur : www.lecactusagathois.com

LE COURRIER DES LECTEURS

A l'occasion d'errements alimentaires sur le marché, j'ai dialogué avec des bénévoles distribuant généreusement «Le Cactus». Cela a été pour moi l'occasion de redécouvrir votre périodique d'informations et m'a ouvert l'envie de parcourir l'historique des 16 éditions. Ce fut un régal ! Cela méritait que je vous en fasse part ainsi que de mes encouragements à poursuivre votre critique qui je le souhaite impactera sur les décisions municipales.

JP

La grande illusion



Le nouveau catalogue municipal sur la saison passée est sorti, digne d'une plaquette publicitaire pour Alice au pays des merveilles : Tout y est, papier haute qualité (non recyclé), photos lumineuses, visages radieux... mais... qu'en est-il de la réalité ?

- Des spectacles le plus souvent de piètre qualité, souvent inaudibles et peu fréquentés,
- Un remake des « Jeudis de l'histoire » renommé pompeusement : « Agde, terre d'escalas » ; reprise de l'ancienne version en pire, d'un humour graveleux, sommet de la médiocrité absolue, avec des « vérités historiques » à faire frémir tout historien digne de ce nom...
- Des marchés dits artisanaux spécialisés dans le « made in China »,
- Un centre-ville déserté, sale, ressemblant à un no man's land (8 magasins en faillite rue Jean Roger),
- Du personnel débauché en avant saison et après saison chez les restaurateurs du Cap d'Agde en raison du manque de touristes,
- Des entreprises saisonnières en rouge vif au niveau bancaire, sans compter les dépôts de bilan de beaucoup d'entre elles, un taux de chômage frôlant l'indécence.

Le maire peut pavoiser, se glorifier à renfort de photos et d'articles, cela ne changera en rien le marasme des saisons touristiques, de la situation économique et de l'emploi en Agde. La palme revient au service communication avec notre maire en tant que directeur de la publication, qui a su travestir la réalité douloureuse de la ville en un conte des mille et une nuits... Une possibilité pour lui de se recycler dans la publicité à la fin de son mandat... Je pense qu'il brillera davantage dans ce secteur qu'en gestionnaire de la ville...

FA

Bétonisation du camp naturiste (suite)

Le Cactus vous a déjà entretenu de ce monstrueux projet de la municipalité, qui, s'il aboutit, va défigurer le camp naturiste, en édifiant à son entrée une énorme résidence, diminuant ainsi le nombre de parkings et augmentant le nombre de commerces, alors que ceux qui existent ont bien du mal à survivre. Et qu'a donc inventé le maire, pour récupérer la surface nécessaire pour les parkings perdus ? Tout simplement de jeter son dévolu sur une parcelle de 5 hectares, située près de la réserve du Bagnas, et inscrite NATURA 2000, donc inconstructible. Et notre grand chevalier du développement durable de faire des pieds et des mains pour faire sortir cette parcelle de la zone NATURA 2000 pour pouvoir ainsi supprimer des espaces verts et bitumer tout à loisir. On notera le côté grotesque de l'opération qui consiste à supprimer des parkings bien placés à l'entrée du camp naturiste pour ensuite piquer des espaces verts pour permettre de les reconstituer !

Le Cactus propose...

...de donner la possibilité à tous les enfants – dès qu'ils en ont l'âge, bien sûr - d'aller à pied ou en vélo en toute sécurité, à destination de tous les collèges et écoles d'Agde. Ce n'est absolument pas possible à l'heure actuelle, car en dépit du baratin municipal, Agde a 20 ans de retard en matière de circulation des piétons et des cyclistes. Ce dont souffrent les enfants, mais aussi les personnes âgées et les handicapés. Il faut d'urgence créer des trottoirs dans toutes les rues qui n'en ont que de ridiculement petits ou pas du tout, ce qui est assez fréquent. Il faut interdire l'occupation indue des trottoirs par des commerces, alors que la municipalité fait semblant de ne pas voir. Il faut aussi punir sévèrement les zozos qui foncent dans la ville au volant de grosses cylindrées et motos, le tout dans l'indifférence totale de la police municipale. Cela suppose enfin de vraies pistes cyclables, au tracé protégé partout et distinct de celui des piétons.



BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM PRÉNOM

ADRESSE

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

10 euros (abonnement) 20 euros (abonnement et maxi soutien)

50 euros (abonnement et méga soutien) 100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde

Signature obligatoire :